

PARKING VÉLO AU SEIN D'UN PARKING VOITURE

Vous disposez d'un parking automobile couvert ? Consacrer un espace réservé au stationnement vélo au sein de ce parking peut être une bonne solution pour vos employés cyclistes !



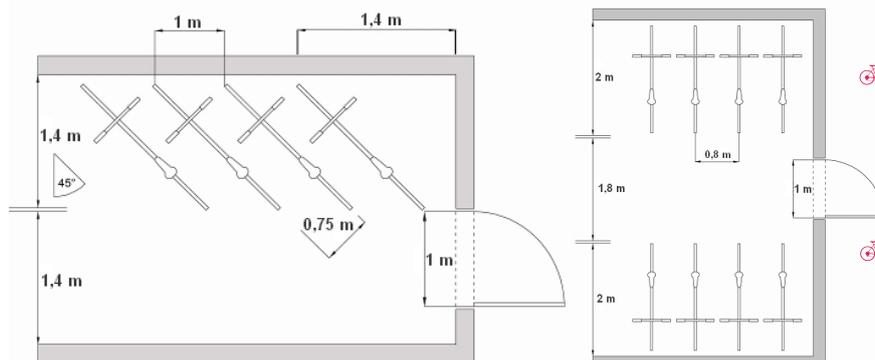
POINTS D'ATTENTION

- 🚲 **sécurité** : protection contre le vol et le vandalisme, bon éclairage, sentiment de sécurité pour l'employé qui fréquente le parking.
- 🚲 **accessibilité** : accès sans obstacles (barrières, escaliers, bordures...), pas ou peu de portes à franchir, nombre de places suffisant, adapté à divers types de vélos, correctement signalé.
- 🚲 **proximité** : sur le trajet le plus direct du travailleur, proche des issues (escalier, ascenseur...)
- 🚲 **confort** : espace correctement entretenu, équipé des facilités nécessaires.

ESPACE

S'il s'agit d'un parking privé doté d'un contrôle d'accès efficace, l'espace vélo ne doit pas nécessairement être sécurisé. S'il s'agit d'un parking librement accessible, par contre, il est recommandé de clôturer l'espace réservé aux vélos. Dans ce cas, privilégiez des cloisons qui permettent un contrôle social (grillage, barres métalliques, parois transparentes...). Dans le cas où le parking est surveillé par un gardien, installez le parking à proximité de la loge de gardiennage.

Le parking doit accueillir un nombre suffisant d'emplacements vélo. Inutile de vouloir caser un maximum de vélos dans un espace restreint : un parking mal pensé ne sera pas utilisé.



🚲 **Capacité minimale** : 120% du nombre d'employés à vélo présents simultanément (comptages à effectuer à la belle saison)

🚲 **Taille moyenne d'un emplacement** : 2,5 m²/vélo

Le cycliste doit pouvoir manœuvrer facilement avec son vélo à l'intérieur du parking. Prévoyez également un espace pour le stationnement de vélos plus volumineux : vélos-cargos, vélos avec remorques, tandems... N'hésitez pas à vous faire conseiller pour l'agencement de votre parking vélo.

EQUIPEMENT

À l'intérieur du parking, le cycliste doit pouvoir attacher son vélo de manière stable et sécurisée. Le dispositif doit permettre d'attacher au moins le cadre et la roue, et être solidement fixé au sol. Pour convenir à un maximum de vélos et de cadenas, privilégiez les modèles simples et fonctionnels.

 **arceaux en U** (100 €/2 vélos)

 **râteliers vélo** : modules de 4 à 8 emplacements. Généralement plus compacts, ils permettent de réduire les frais d'installation par rapport aux arceaux individuels (80 €/vélo)

 **barre latérale** : fixée au mur (1 m du sol, 30 cm du mur), elle permet d'accrocher les vélos hors normes : vélos-cargos, vélos couchés, vélos avec remorques...

 **casiers à vélo** : pour les vélos pliants, s'ils ne sont pas acceptés sur le lieu de travail.

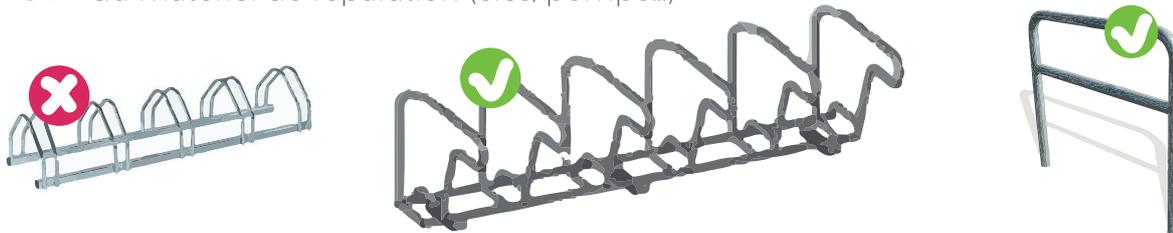
Les plus :

 un vestiaire (pour se changer, prendre une douche)

 des casiers pour entreposer ses accessoires (casque, fontes...)

 des prises électriques facilement accessibles pour le chargement de vélos électriques

 du matériel de réparation (clés, pompe...)



CONTRÔLE D'ACCÈS

Plus le groupe d'utilisateurs est restreint, plus le système est sûr.

 **< 20 emplacements** : un simple système à clé est suffisant.

 **> 20 emplacements** : optez pour un système plus sûr : lecteurs de badge/de carte ou un code personnel. Si vous ne souhaitez pas investir dans un système de sécurité de ce type (plus coûteux), il est également possible de compartimenter l'espace en plusieurs unités indépendantes, avec chacune leur propre système à clé.

LIEN UTILES

Bruxelles Environnement :

Pour obtenir toutes les informations utiles sur la conception d'un bon parking vélo ainsi que sur les réglementations et les primes disponibles en région bruxelloise www.guidebatimentdurable.brussels

Vademecum vélo en région de Bruxelles-Capitale - Cahier n°7 - Stationnement vélo (2013)

Pour tout savoir sur les recommandations en matière de parking vélo www.bruxellesmobilite.irisnet.be

Le stationnement des vélos en et hors voirie - Service Public de Wallonie (2016)

Pour tout savoir sur les règles et bonnes pratiques en Wallonie mobilite.wallonie.be